

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 décembre 2024
Rapporteur :
Monsieur Dominique LE ROUX**

N° 28

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/12/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/12/2024 (accusé de réception du 23/12/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention 2025 au comité d'organisation de l'Open de Tennis de Quimper Bretagne Occidentale

Quimper Bretagne Occidentale accompagne, depuis 2016, par le biais d'une convention, l'organisateur de l'Open de Quimper Bretagne Occidentale. Il est proposé, selon les modalités d'accompagnement définies par la convention, d'accorder une subvention de 50 000 euros à l'organisateur.

Au fil des éditions (16^{ème} en 2025) et d'un succès croissant, l'Open de tennis Quimper Bretagne Occidentale est non seulement devenu le 1^{er} tournoi breton et le 9^{ème} tournoi français, avec une licence ATP 125 signée pour 3 ans, mais reste un événement populaire marquant de Cornouaille, connu et reconnu, tant sur le plan sportif que sur le plan économique et social.

Cet événement se tiendra du 20 au 26 janvier 2025 et s'articulera autour de trois axes forts :

- Le tennis de haut niveau avec la participation d'une ou deux têtes d'affiche ;
- Le rayonnement de l'économie locale en offrant aux acteurs locaux de la visibilité, un potentiel de rencontres et de la mise en réseaux ;
- Le développement populaire en proposant l'organisation d'animations pour le grand public, pour les clubs, pour les scolaires, dans une démarche d'ouverture à tous et d'inclusion.

Afin d'accompagner l'association dans l'organisation du tournoi, Quimper Bretagne Occidentale a mis en place une convention pour 2023, 2024 et 2025 réglant les conditions de la participation de la communauté d'agglomération. Au regard de l'ampleur de l'événement et

de sa notoriété, le montant de la subvention annuelle au Comité d'organisation est passée de 40 000 € à 50 000 € pour les éditions 2024 et 2025.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention d'un montant de 50 000 €, au titre de l'année 2025, au Comité d'Organisation de l'Open de Tennis de Quimper Bretagne Occidentale.